

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Vien propose qu'il soit

*Résolu:* Que, de l'avis du Sénat, il est à propos que le Gouvernement présente une mesure pourvoyant à la refonte et à la revision des Statuts du Canada de 1927, pour la raison que, depuis la dernière consolidation et revision, un grand nombre de lois ont été adoptées et modifiées, et que l'abondance de ces statuts et de ces amendements ont rendu difficile la référence à ces textes et leur interprétation.

Après débat, et

La question étant posée sur ladite motion, elle est

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la question de l'honorable sénateur Dupuis attirant l'attention du Sénat sur l'opportunité d'établir un organisme national qui collaborera avec les gouvernements provinciaux et dont les fonctions consisteront à assister les mères à améliorer la santé des enfants et à réduire à son minimum la mortalité infantile.

La question est discutée.

Comme il est une heure, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

*3 heures p.m.*

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Robertson, il est

*Ordonné:* Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

Le Sénat s'ajourne.